

Flers et Bocage

« Signaler le harcèlement, c'est sauver quelqu'un »

Jeudi, les 6^e du collège Jean-Monnet ont été sensibilisés à la lutte contre le harcèlement scolaire par Élian Potier, ambassadeur national et fondateur de l'association Urgence harcèlement.

Régulièrement invité sur les plateaux de télévision pour parler du harcèlement scolaire, Élian Potier, fondateur et président de l'association Urgence harcèlement, intervient dans les écoles primaires, les collèges, les lycées et les universités de France. Il était au collège Jean-Monnet, hier.

L'homme de 21 ans a également été nommé ambassadeur national de la lutte contre le harcèlement scolaire par le Premier ministre, Gabriel Attal. Il a sensibilisé les cinq classes de 6^e de Jean-Monnet pendant une heure pour chaque classe. Discours bien rodé, intervention millimétrée, le jeune homme met aussi à l'aise les collégiens. « Je vois que vous êtes en forme. Ça ne va pas être un cours classique, ça va être un peu mieux. Vous allez pouvoir bavarder. Seulement, il y a trois règles à respecter : rester attentif, prendre part au débat et encourager la parole », entame-t-il.

« Signaler, ce n'est pas être une balance »

Cette intervention s'inscrit dans le dispositif PHARE, le programme de lutte contre le harcèlement à l'école mis en place dans tous les établissements publics de France. À Jean-Monnet, une équipe pédagogique PHARE a été créée. « C'est une méthode qui permet de résoudre 80 % des cas. Elle est non blâmante. Nous avons contacté Élian Potier pour une intervention avec les 6^e car ils ont déjà été sensibilisés en CM2 et c'est le niveau qui s'y prête le mieux », détaille Johnny Matthieu, le principal de l'établissement.

Et ça se voit. Les élèves semblent déjà bien connaître le sujet. « Quelle est la définition du harcèlement ?



Élian Potier est intervenu auprès des classes de 6^e du collège Jean-Monnet, sur la lutte contre le harcèlement scolaire.

PHOTO : OUEST-FRANCE

Quels sont les quatre types de violence ? », demande Élian Potier. Après avoir discuté en groupe pendant cinq minutes montre en main, chacun a son idée. « C'est quand ce sont des violences verbales ou physiques répétées », lance une élève. « C'est quoi une violence psychologique ? », questionne-t-il à nouveau. Chacun y va de sa réponse : « quand on dit « t'es grosse », « insulter les parents », « les moqueries sur le prénom », « quand on dit tu sers à rien. »

Dans cette conférence interactive, les 6^e identifient les mécanismes du harcèlement. Les lieux où il peut avoir

lieu dans le collège (classe, cours de récréation, chemin du collège, toilettes, couloirs) et les acteurs du harcèlement, harceleurs, victimes et témoins. Le tout sans jamais pointer du doigt de coupables. « Il y a le témoin passif, il ne dit rien parce qu'il a peur, soit de représailles soit d'être lui-même harcelé. Mais signaler le harcèlement ce n'est pas être une balance, comme j'ai pu l'entendre. C'est pour sauver quelqu'un qui n'est pas bien », explique Élian Potier.

Il a notamment insisté sur le fait d'en parler aux différents référents du col-

lège et à l'équipe PHARE mais surtout ne pas hésiter à appeler le numéro de lutte contre le harcèlement : le 30 18. Anonyme, gratuit, il permet de faire remonter des situations de harcèlement et obtenir des conseils. Au collège, dans quelques semaines des ambassadeurs PHARE seront recrutés dans chaque niveau pour faire l'intermédiaire entre élèves et équipe pédagogique. Et il y a déjà des candidats.

Maxime ARNOULT.

Numéro d'alerte contre le harcèlement scolaire : 30 18. Gratuit.